

FIBROPHONE

REVETEMENT MULTICOLORE DECORATIF INTERIEUR DE CORRECTION ACOUSTIQUE

DESTINATION

Intérieur exclusivement - Pièces sèches, Murs et Plafonds.

- Excellentes performances
- Economique
- ININFLAMMABLE (M1CSTB)
- DECOLLABLE
- Sans odeur
- Non toxique
- SANS AMIANTE
- Nettoyage à l'eau
- Grandes cadences d'application

APPLICATION

Par projection, une sous couche préalable en VF 60 MUR est préconisée sur tous supports (supports conformes au DTU.59-1).

MATERIELS

- Machines à vis pour projection de produits pâteux (buse de 6 - 8 mm)
- Cuves sous pression à sortie basse équipées d'une lance pour produits pâteux (buse de 6 - 8 mm)

MISE EN ŒUVRE

- Consulter la fiche technique.
- Dilution à 10 % d'eau et bien mélanger avec un malaxeur de chantier (impératif).

CONSOMMATION

4 à 6 kg/m² selon épaisseur.

CONDITIONNEMENT

20 kg net en cartons.

CONSERVATION

6 mois en emballages d'origine non ouverts. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

CORRECTION ACOUSTIQUE

Consulter le PV ORTF n° 270.

APPLICATION DU FIBROPHONE

SUR PLATRE SEC ET SAIN : En application directe

- D'une première couche de produit dilué à 20 % d'eau (5 litres par carton) à raison de 1 Kg 500 à 1 Kg 800 par m².
- Après séchage, d'une deuxième couche de produit dilué à 10 % d'eau (2.5 litres par carton) à raison de 2 Kg 200 à 2 Kg 500 par m².

SUR ANCIENS FONDS de PEINTURE :

A l'exception des badigeons qu'il faut éliminer en totalité :

- Lessivage, rinçage et grattage pour éliminer toutes les parties non adhérentes.
- Puis application d'un voile de VF 60 dilué à 15 % d'eau environ (3.5 litres par carton de 20 Kg).
- Après séchage, entreprendre l'application du FIBROPHONE comme indiqué ci-dessus.

SUR PLACOPLATRE :

- Après avoir vérifié que les tasseaux sont suffisamment rapprochés pour supporter la charge en plafond, appliquer une couche de peinture glycérophthalique mate pour éviter la pénétration de l'eau dans le placoplâtre et le voilage des plaques au séchage.
- Après séchage complet, appliquer par projection un voile d'accrochage de VF 60 dilué, à raison de 600 gr par m² environ.
- Après séchage, appliquer le FIBROPHONE comme indiqué précédemment.

SUR BETON BANCHE : Très lisse et glacé

- Voir s'il y a lieu de faire un dégraissage préalable, et/ou appliquer un voile d'accrochage en VF 60 dilué.

MATERIEL D'APPLICATION :

- Cuves sous pression sortie basse,
- Machines à piston,
- Machines à vis sans fin.

En Cours de renouvellement

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

Prévu à l'article 88 de l'Arrêté du Ministère de l'Intérieur du 30 juin 1983,
modifié par l'arrêté du 28 août 1991 et l'arrêté du 27 novembre 1996
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

N° RA03-0050

Valable 5 ans à compter du 6 février 2003

Matériau présenté par : la Société SIDAC - DIFFUSION
10, rue Pierre Mendès - France
69511 VAULX - EN - VELIN

Marque commerciale : FIBROPHONE

Description sommaire :
Enduit décoratif essayé projeté sur support M0 non isolant et sur support plaque de plâtre à face cartonnée.
Enduit à base de fibres et liant cellulosiques et de charges minérales.
Quantité humide appliquée : environ 4 à 5 kg/m² en deux couches selon le demandeur.
Epaisseur mesurée : 2 à 3 mm environ.
Aspect : crépi grossier. Couleur : blanc/beige.

Nature de l'essai : Essai par rayonnement

**CLASSEMENTS
en pose collée :**

| | |
|--|---------------|
| - Sur tout support M0 non isolant | M1 |
| - Sur PPC | M1 |
| - Sur panneau M1 de particules de bois | non déterminé |

Durabilité du classement (Annexe 22) : Non limitée a priori
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA03-0050 annexé.
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Champs/Marne le : 6 février 2003

Le technicien responsable de l'essai

Le chef du laboratoire Réaction au Feu

Lucien VIVIEN

Martial BONHOMME

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

COEFFICIENT D'ABSORPTION α_s D'UN ENDUIT PROJÉTÉ

| | |
|-------|----------|
| Essai | 1 |
| Date | 17/12/98 |
| Poste | ALPHA |

AA75

DEMANDEUR, FABRICANT SIDAC DIFFUSION

APPELLATION FIBROPHONE

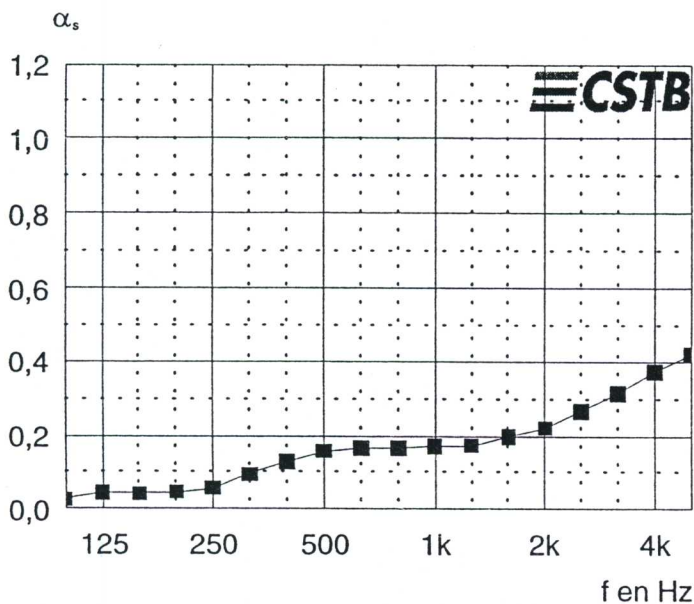
CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Dimensions en m : 3,30 x 3,60

Épaisseur en mm : 4 à 5

 Masse surfacique en kg/m² : 4,2

RÉSULTATS



| f | α_s |
|------|------------|
| 100 | 0,03 |
| 125 | 0,04 |
| 160 | 0,04 |
| 200 | 0,05 |
| 250 | 0,06 |
| 315 | 0,09 |
| 400 | 0,13 |
| 500 | 0,16 |
| 630 | 0,17 |
| 800 | 0,17 |
| 1000 | 0,17 |
| 1250 | 0,17 |
| 1600 | 0,20 |
| 2000 | 0,22 |
| 2500 | 0,27 |
| 3150 | 0,31 |
| 4000 | 0,37 |
| 5000 | 0,42 |
| Hz | |

(*) : valeur corrigée. (†) : limite de poste.

$$\alpha_w = 0,20 \text{ (H)}$$



SIDACOUSTIC

REVETEMENT DECORATIF INTERIEUR DE CORRECTION ACOUSTIQUE

DESTINATION

Intérieur exclusivement - Pièces sèches
Plafonds et retombées de plafonds.

- Hautes performances
- Economique
- Grandes cadences d'application
- Nettoyage des outils et du chantier à l'eau
- INCOMBUSTIBLE (MO CSTB)
- SANS AMIANTE
- CONTRIBUE à l'isolation thermique (= 0.07 w/m°C)
- SANS ODEUR
- NON TOXIQUE

APPLICATION

Par projection, sur tous supports secs et sains conformes au DTU 59-1.
Une sous couche préalable en VF 60 MUR est préconisée sur tous supports.

MATERIELS DE PROJECTION

- Machines à vis pour projection de produits pâteux (buse de 10 mm)
- Cuves sous pression à sortie basse équipées d'une lance pour produits pâteux (buse de 10 - 12 mm)

MISE EN ŒUVRE

- Consulter la fiche technique d'application.
- Dilution à l'eau (5 à 10 %), incorporer le contenu du sachet d'adjuvant et bien mélanger avec un malaxeur de chantier (impératif). Bien faire "mousser" le produit pendant 5 minutes.
- Lors de la projection, porter des lunettes, cagoule et gants de protection.

CONSOMMATION

5 à 10 kg/m² selon épaisseur.

CONDITIONNEMENT

20 kg net en cartons, contenant aussi un sachet d'adjuvant.

CONSERVATION

6 mois en emballages d'origine non ouverts. Stocker à l'abri du gel et de hautes températures.

CORRECTION ACOUSTIQUE

Consulter le procès verbal TDF n° 650/a et 650/c des 28-29/4/1982.

APPLICATION DU SIDACOUSTIC

PLAFONDS & RETOMBÉES DE MURS

(Hors de portée du public – 2 m environ)

- PREPARATION et DILUTION de SIDACOUSTIC

Dans une « poubelle » plastique de 50 à 70 litres, verser le SIDACOUSTIC, Ajouter les doses d'adjuvant contenu dans le carton. Diluer à 10 % (2 l d'eau par carton), bien mélanger avec un malaxeur de chantier (impératif) et bien faire « mousser » le produit pendant 5 minutes.

Lors de la projection, porter des lunettes, cagoule et gants de protection.

- APPLICATION SUR BETON :

Après dégraissage éventuel des plafonds si huile de décoffrage et application d'un voile d'accrochage en VF 60, dilué à raison de 600 gr/m² et séchage :

- a) application de SIDACOUSTIC à 8 Kg/m² en 2 ou 3 passes (selon matériel utilisé) – avec séchage entre couches – pour obtenir une épaisseur de 15 mm en tête de goutte.
- b) Application de SIDACOUSTIC à 6 Kg/m² en 2 passes – avec séchage entre couches – pour obtenir une épaisseur de 10 mm en tête de goutte.

- APPLICATION SUR PLACOPLATRE :

* après avoir vérifié que les tasseaux sont suffisamment rapprochés pour supporter la charge en plafond, appliquer une couche de peinture glycérophthalique mate pour éviter la pénétration de l'eau dans le placo-plâtre et le voilage des plaques au séchage.

* Après séchage complet, appliquer par projection un voile d'accrochage de VF 60 dilué, à raison de 600 gr par m² environ.

* Après 24 heures de séchage, appliquer le SIDACOUSTIC en 2 ou 3 passes, selon le matériel utilisé, avec un séchage entre les couches de 48 heures minimum.

- SUR ANCIENS FONDS DE PEINTURE - à l'exception des badigeons qu'il faut éliminer en totalité -

- lessivage, rinçage et grattage pour éliminer toutes les parties non adhérentes,
- puis application d'un voile de VF 60 dilué, à raison de 600 gr/m²,
- après séchage, entreprendre l'application du SIDACOUSTIC comme indiqué ci-dessus.

MATERIEL D'APPLICATION :

- cuves sous pression sortie basse,
- machines à piston,
- machines à vis sans fin.

P.S : Pas d'application sur supports métalliques.

SIDAC-DIFFUSION - Rue Mendès France - BP 22 - 69511 VAULX en VELIN Cedex
Tél : (33) 04 78 80 72 55 - FAX : (33) 04 72 04 33 74

**PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT
DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU**Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)**N° RA05-0287**

Valable 5 ans à compter du 20 juillet 2005

Matériau présenté par : SIDAC DIFFUSION
Rue Mendès France
69511 VAULX EN VELIN
FRANCE**Marque commerciale** : SIDACOUSTIC**Description sommaire** :
Enduit projeté sur support M0 non isolant par le demandeur à raison de 3 kg/m² (humide)
en une couche pour une épaisseur de 5 mm, constitué principalement de fibres de roche,
de charges minérales et de liant cellulosique.
Quantités nominales appliquées : 3 à 12 kg/m² (1 à 3 couches selon l'épaisseur).
Épaisseurs nominales : 5 à 15 mm.
Coloris présenté : blanc.
Aspect : pommelé.**Nature de l'essai** : Essai par rayonnement
Mesure du Pouvoir Calorifique Supérieur**CLASSEMENTS
appliqués :**

| | |
|--|---------------|
| - Sur tout support M0 non isolant | M0 |
| - Sur plaque de plâtre cartonnée | non déterminé |
| - Sur panneau M1 de particules de bois | non déterminé |

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée a priori
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA05-0287 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Le Technicien responsable de l'essai


Nicolas ROUREChamps-sur-Marne, le 20 juillet 2005
Le Chef du Laboratoire Réaction au Feu
par **Martial BONHOMME**

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

PARIS - MARNE-LA-VALLÉE - GRENOBLE - NANTES - SOPHIA ANTIPOLIS
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

**COEFFICIENT D'ABSORPTION α_s
D'UN ENDUIT PROJÉTÉ**

Essai 3
Date 17/12/98
Poste ALPHA

AA75

DEMANDEUR, FABRICANT SIDAC DIFFUSION

APPELLATION SIDACOUSTIC

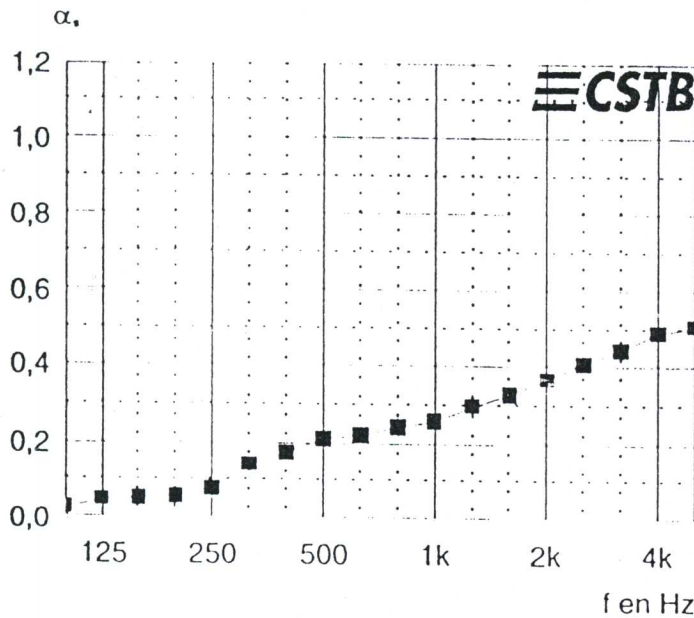
CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Dimensions en m : 3,30 x 3,60

Épaisseur en mm : 8 à 10

Masse surfacique en kg/m² : 4,3

RÉSULTATS



| f | α_s |
|------|------------|
| 100 | 0,03 |
| 125 | 0,05 |
| 160 | 0,05 |
| 200 | 0,06 |
| 250 | 0,08 |
| 315 | 0,14 |
| 400 | 0,17 |
| 500 | 0,21 |
| 630 | 0,22 |
| 800 | 0,24 |
| 1000 | 0,26 |
| 1250 | 0,29 |
| 1600 | 0,32 |
| 2000 | 0,36 |
| 2500 | 0,40 |
| 3150 | 0,44 |
| 4000 | 0,49 |
| 5000 | 0,51 |
| Hz | |

(-) valeur corrigée

(*) limite de poste

$\alpha_w = 0,25 (H)$



**COEFFICIENT D'ABSORPTION α_s
D'UN ENDUIT PROJETÉ**

Essai 2
Date 17/12/98
Poste ALPHA

AA75

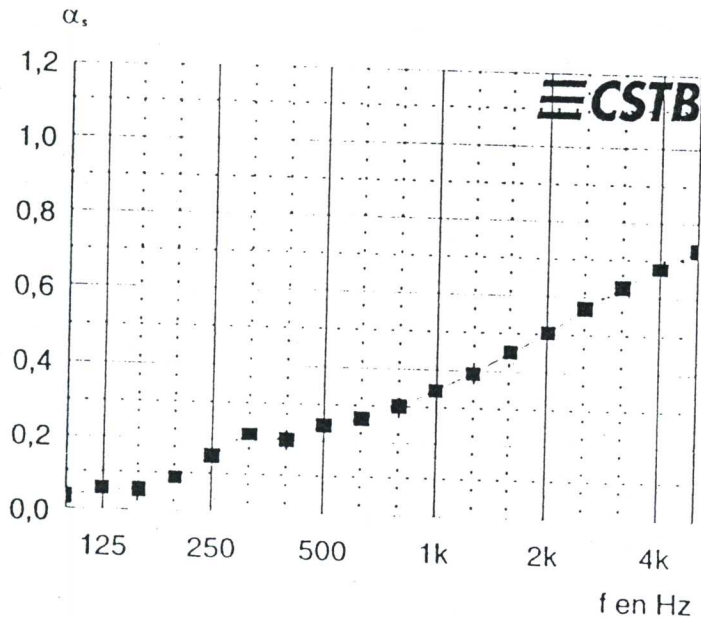
DEMANDEUR, FABRICANT SIDAC DIFFUSION

APPELLATION SIDACOUSTIC

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Dimensions en m : 3,30 x 3,60
Épaisseur en mm : 13 à 15
Masse surfacique en kg/m² : 6,5

RÉSULTATS



| f | α_s |
|------|------------|
| 100 | 0,03 |
| 125 | 0,06 |
| 160 | 0,05 |
| 200 | 0,09 |
| 250 | 0,15 |
| 315 | 0,21 |
| 400 | 0,20 |
| 500 | 0,24 |
| 630 | 0,26 |
| 800 | 0,30 |
| 1000 | 0,34 |
| 1250 | 0,39 |
| 1600 | 0,45 |
| 2000 | 0,50 |
| 2500 | 0,57 |
| 3150 | 0,63 |
| 4000 | 0,68 |
| 5000 | 0,73 |
| Hz | |

(*) valeur corrigée

(.) limite de poste

$\alpha_w = 0,35$ (H)

